Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)

D'après la législation, pour la passation des marchés, la Ville de Château-Thierry met en ligne les marchés et ils sont accessibles sur la plate-forme de dématérialisation prévue à cet effet : **www.xmarches.fr.**

Vous devrez, avant de télécharger des documents, remplir un formulaire d'inscription afin de pouvoir être informés de tout changement de conditions de la consultation.

Service des marchés publics
Tél. 03.23.84.87.02

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/marches-publics